

SOLID JOHN

NOTRE GARANTIE

NOTRE GARANTIE N'INCLUT PAS LES PETITS CARACTÈRES

Que signifie la garantie pour vous ? Une politique de garantie s'applique à presque tous les produits que nous rencontrons chaque jour, mais nous ne savons généralement pas comment. Une garantie transparente est le cheval de bataille de Solid John. Nous vous offrons un «garantie bétonplex» et il y a une «garantie» concrète en retour. Ci-dessous, vous pouvez en savoir plus sur la politique de garantie Solid John.



NOUS OFFRONS UNE GARANTIE DE 10 ANS SUR :

- Pression d'humidité permanente pendant 10 ans (Par exemple : le pontage de la cavité reste soumis à la pression d'humidité de la cavité pendant toute la durée de vie d'une habitation)
- Toute pression d'humidité et pression d'eau pendant la période d'installation normale

COMME FONCTIONNE LA GARANTIE ?

1. Vous remarquez un dégât et après une inspection interne, vous soupçonnez qu'il y a un problème avec un produit Solid John.
2. Après consultation avec un collaborateur de Solid John, un expert externe et indépendant est désigné pour déterminer la cause exacte du dommage.
3. Sur la base des conclusions des experts, des mesures sont prévues pour finaliser le dossier.

QU'EST-CE QUI EST COUVERT PAR LA GARANTIE SOLID JOHN ?

- Le matériau Solid John (bétonplex et polymère hybride)
- Installation d'un nouveau joint de toiture – rive de toit – plancher de toit
- Dommages consécutifs dus à la putréfaction, au gonflement ou au décollement du panneau

BOIS DUR TROPICAL ET DURABLE ? NATURELLEMENT.

D'abord et avant tout : le bois de notre bétonplex résistant à l'humidité est issu de sources durables. Cela semble évident, mais notre bois n'est extrait que de forêts gérées durablement. Pour chaque arbre coupé, un nouveau est planté. De plus, il n'y a pas non plus d'abattage aléatoire.



SOLID JOHN

Slabbaardstraat-Zuid 51
B-8870 IZEGEM

Tél : + 32 51 56 60 56
E-mail : info@solidjohn.be

